



Coupe des Plaisanciers

Course habitables en équipage de grade 5C

PORT LEUCATE

Samedi 5 juillet 2025

AVIS DE COURSE

2

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régata est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** sous l'égide de la FFV, en partenariat avec le Port de Leucate.

1) REGLES APPLICABLES

Pour faciliter l'accès aux participants qui souhaitent s'initier à la pratique de la régata ou simplement naviguer dans le cadre d'une compétition sportive, cette régata sera courue selon les règles d'introduction à la régata (RIR).

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240).

2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité.

3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3 et R4 du Handicap OSIRIS. Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFV.

Les licences annuelles FFV peuvent être commandées et réglées en ligne sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régata.

Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été commandées sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régata.

4) INSCRIPTIONS

La participation à la régata est gratuite.

L'inscription se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr

Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régata.

5) INSTRUCTIONS DE COURSE

Voir annexe fiche course RIR qui sera affichée au local du Yacht Club et téléchargeable sur le site www.ycpl.fr

6) PROGRAMME

Samedi 5 juillet

9h : Accueil des équipages au YCPL

10h : Briefing

11h : Mise à disposition sur l'eau, courses à suivre

19h : Résultats au YCPL

20h : Diner des équipages

7) PARCOURS

Parcours côtiers

8) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port : 7 jours avant et 7 jours après la régata.

Prendre contact avec la Capitainerie : 04 68 40 91 24

9) PRIX

A la discrétion des organisateurs.

Un prix spécial récompensera les équipages à majorité féminine.

10) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail : president@ycpl.fr



06 87 60 64 27